

REUSSITE SCOLAIRE 2019/2020



Aider, soutenir, accompagner vos enfants dans leur scolarité

Pour les élèves Clamartois
du CE1 à la 1ère
de septembre 2019 à juin 2020

Être accompagné dans sa scolarité, c'est...

Pour les jeunes :

- Un coup de pouce dans différentes matières
- Un lieu propice au travail
- Des conseils pour organiser son travail
- Des activités culturelles et ludiques
- Une aide aux devoirs

Et pour les parents :

Vous trouverez écoute, aide, conseils afin d'accompagner votre enfant dans sa scolarité

Horaires :

- ✓ *Elémentaires* : De 16h45 à 18h15
Lundi et jeudi
- ✓ *Collégiens* : De 16h30 à 18h30
Lundi, mardi, jeudi vendredi
- ✓ *Lycéen* : De 17h30 à 19h30
Mardi, jeudi et vendredi

Plus d'informations sur www.clamart.fr

COMMENT S'INSCRIRE ?

Remplissez ce formulaire et déposez-le à la Maison de la jeunesse :

Nom et prénom du responsable
légal :

Nom et prénom de l'enfant :

N° de téléphone :

Faites votre demande sur jeunesse@clamart.fr en laissant le nom de votre enfant et votre numéro de téléphone.

Le service jeunesse recevra votre demande et prendra contact avec vous dès la rentrée de septembre pour un rendez-vous de rencontre afin d'établir votre dossier

RENSEIGNEMENTS :

Maison de la jeunesse

17 av Jean Baptiste Clément

92140 Clamart

01 71 16 75 40 - jeunesse@clamart.fr



Plus d'informations sur www.clamart.fr